

Compensation fiscale : Bettel refuse de «faire un simple chèque»

Dans [Politique et société](#) Mis à jour le 06/11/19 9:54 | Publié le 05/11/19 8:13



Xavier Bettel a reçu les ministres de Rhénanie-Palatinat ce mardi. Il a peu goûté que les Allemands se mettent à demander une meilleure répartition de la fiscalité transfrontalière, comme les Français. (Photo Isabella Finzi)

La réunion conjointe des ministres luxembourgeois et de Rhénanie-Palatinat, qui s'est tenue ce mardi à Senningen, a permis d'évoquer la question de compensations fiscales à attribuer aux communes frontalières afin de mieux assumer le flux de frontaliers. Le Luxembourg reste ferme sur la question.

Le Premier ministre, Xavier Bettel, a levé le ton au moment de prendre position sur le périlleux dossier des compensations fiscales. La ministre-présidente de Rhénanie-Palatinat, Malu Dreyer, venait de confirmer un échange de vues sommaire sur la question. Interrogé par nos soins, le chef du gouvernement luxembourgeois est passé dans sa langue maternelle pour répéter la position du Luxembourg.

«Ces revendications ne sont pas neuves. Mais je n'accepte pas que certaines personnes tentent de donner le sentiment comme quoi ils auraient à souffrir de la croissance du Luxembourg», lance d'emblée Xavier Bettel. Le Premier ministre souligne que la dynamique créée par le Grand-Duché «est très importante pour la Grande Région». «On crée des emplois, des transferts sociaux et des pensions. Donner le sentiment qu'il faut souffrir en tant que voisin du Luxembourg est inacceptable», poursuit un Xavier Bettel plutôt remonté.

Le cofinancement de projets est privilégié

Mi-octobre, le Land de Rhénanie-Palatinat avait transmis les doléances de plusieurs de ses communes transfrontalières au gouvernement fédéral, qui est en charge des questions fiscales. En mai, une lettre réclamant l'entame de négociations avec le Luxembourg pour obtenir une compensation financière permettant d'assumer l'afflux de frontaliers, avait été signée notamment par les maires de Trèves, de Bitburg mais aussi de Metz.

«Ce genre de décisions doit être pris à Berlin. Le message que les communes concernées nous ont transmis est arrivé aux personnes concernées au niveau fédéral», indique Malu Dreyer qui, «en attendant, veut renforcer la coopération avec le Luxembourg pour réaliser des projets communs qui ont un véritable effet». Xavier Bettel reste sur la même longueur d'onde : «On reste ouvert à cofinancer des projets d'infrastructure, qui constituent une situation “win-win” pour les deux côtés. Faire un simple chèque n'est pas la position de ce gouvernement».

La résolution [votée la semaine dernière au Conseil de l'Europe](#) ne va pas faire changer le Grand-Duché d'avis, a encore précisé Xavier Bettel.

David Marques

Fiscalité transfrontalière : Bettel dit non à la Rhénanie-Palatinat aussi

Dans [Allemagne](#), [Grand-Duché](#), [Politique et société](#) Mis à jour le 06/11/19 16:24 | Publié le 06/11/19 9:46



Sur la question de la fiscalité en zone frontalière, la divergence reste nette entre Malu Dreyer, ministre-présidente de Rhénanie-Palatinat et Xavier Bettel. Ce qui n'empêche pas de bonnes relations par ailleurs (Photo : Isabella Finzi).

Les relations entre le Grand-Duché et la Rhénanie-Palatinat restent «excellentes», comme en témoigne la réunion conjointe des Conseils des ministres, qui s'est tenue mardi à Senningen. La «coopération étroite» ne permet cependant pas d'avancer sur la question fiscale. Ni les communes allemandes voisines du Luxembourg ni les localités françaises concernées ne vont pouvoir bénéficier d'une compensation financière pour mieux assumer le flux de frontaliers.

L'harmonie qui s'est dégagée de l'échange entre les ministres luxembourgeois et ceux de Rhénanie-Palatinat, organisé mardi dans le cadre idyllique du château de Senningen, a été brisée le temps de quelques minutes. Lors de la conférence de presse de clôture de cette réunion conjointe des deux gouvernements, la ministre-présidente de Rhénanie-Palatinat, Malu Dreyer, a confirmé un échange de vues sommaire sur la question de la mise en place d'une compensation fiscale entre le Luxembourg et les communes frontalières.

«La forte intégration régionale provoque des inégalités. Certaines communes réclament une compensation financière pour récupérer une partie des impôts payés par les frontaliers travaillant au Luxembourg. Cet argent pourrait servir à construire des écoles, des crèches ou des routes», résume Malu Dreyer. Interrogé par nos soins, le Premier ministre, Xavier Bettel, a délivré dans la foulée une nouvelle fin de non-recevoir aux voisins allemands et aussi français. Il a même haussé le ton et est passé au luxembourgeois pour clarifier la position de son gouvernement dans ce périlleux dossier.

«Dire que le Luxembourg nuit est inacceptable»

«Ces revendications ne sont pas nouvelles. Mais je n'accepte pas que certaines personnes tentent de donner le sentiment qu'elles auraient à souffrir de la croissance du Luxembourg», lance d'emblée Xavier Bettel. Le Premier ministre souligne par la suite que la dynamique créée par le Grand-Duché «est très importante pour la Grande Région». «On crée des emplois, des transferts sociaux et des pensions. Donner le sentiment qu'il faut souffrir en tant que voisin du Luxembourg est inacceptable.»

En mai, une [lettre réclamant l'entame de négociations](#) avec le Luxembourg pour obtenir cette compensation avait été signée notamment par les maires de Trèves, de Bitburg mais aussi de Metz. Le Premier ministre ne bronche pas, mais reste «ouvert à cofinancer des projets d'infrastructures, qui constituent une situation “win-win” pour les deux côtés. Faire un simple chèque n'est pas la position de ce gouvernement.»

Consciente de son rayon d'action limité, la ministre-présidente de Rhénanie-Palatinat suit l'argumentation de son homologue luxembourgeois. «En attendant une décision de Berlin, on veut continuer à renforcer la coopération avec le Luxembourg pour réaliser des projets communs qui ont un véritable effet sur la vie quotidienne des gens.» Le cofinancement par le Luxembourg de l'élargissement à deux voies de la ligne ferroviaire entre Trèves et Igel est un exemple. La création de parkings de dissuasion aux frontières en est un autre.

«Si on peut permettre aux frontaliers de rejoindre leur travail de manière agréable, en temps et en heure et en toute sécurité, cela a non seulement un effet positif sur les navetteurs mais cela permet aussi de désengorger notre réseau routier», prétend Xavier Bettel. La mobilité reste ainsi parmi les grandes priorités des deux gouvernements voisins (*lire également ci-dessous*). En termes de fiscalité, le Luxembourg et la Rhénanie-Palatinat sont par contre prêts à trouver des solutions adéquates (dans l'accord de coalition luxembourgeois, le gouvernement se disait déterminé à “créer des zones de co-développement transfrontalier”).

Mais le Premier ministre, Xavier Bettel, ne souhaite pas aller plus loin. L'adoption la semaine dernière par le Conseil de l'Europe d'[un projet de recommandation](#) sur la fiscalité des zones frontalières n'y changera rien. «Si le Conseil et son Congrès des pouvoirs locaux sont d'un autre avis que nous, c'est ainsi», conclut de façon lapidaire le chef du gouvernement grand-ducal.

Des «fruits du travail» qui restent à partager

Mardi dernier, le Congrès des pouvoirs locaux et régionaux du Conseil de l'Europe s'est dit «convaincu de la viabilité des stratégies transfrontalières à long terme, si elles sont fondées sur le partage des fruits du travail pour développer des infrastructures communes».

Les «fruits du travail», en langage décodé, ce sont les impôts sur le revenu et les impôts sur les entreprises dans lesquelles les frontaliers et les résidents se rendent chaque jour. Ces impôts sont exclusivement captés par le Luxembourg, alors que les territoires voisins ont bien du mal à attirer les entreprises pour des questions de concurrence imbattable. Le Luxembourg choisit jusqu'à présent une autre voie...

David Marques